

## Centre Hospitalier Chrétien

Clinique Saint-Joseph – Liège  
Clinique de l'Espérance – Montegnée  
Clinique Notre-Dame – Waremme  
Clinique Notre-Dame – Hermalle  
Clinique Saint-Vincent – Rocourt  
Clinique Sainte-Elisabeth – Heusy

[www.chc.be](http://www.chc.be) (en construction)



---

### Bref historique

L'asbl Centre Hospitalier Chrétien est née de la fusion entre, d'une part, le Centre hospitalier Saint Vincent (Rocourt) et Sainte Elisabeth (Verviers), et d'autre part, les Cliniques de l'asbl Saint Joseph (Espérance, Notre Dame de Waremme, Notre Dame d'Hermalle et Saint Joseph).

Auparavant, chaque ancienne entité était considérée comme une unité technique d'exploitation (UTE) ayant chacune un conseil d'entreprise. A partir de cette année, la direction a décidé de considérer l'asbl comme une seule unité, éliminant de ce fait un des deux conseils d'entreprise.

### Les droits syndicaux

Une situation que le SETCa a dénoncé et porté devant le tribunal du travail : les deux UTE doivent être conservées, au même titre que les deux numéros d'agrément : investissements différents, activités spécifiques, ...

Notons également que les six sites possèdent chacun leur CPPT.

Par la suite, la CNE (CSC) a accepté le principe d'une seule UTE en demandant une augmentation du nombre de mandats. Il faut sans doute expliquer ce retournement par la volonté de diluer les forces vives du Secta dans ce bastion vert. Dans ce grand ensemble, la présence de la FGTB à Saint Elisabeth et à Saint Vincent pèserait évidemment moins lourdement.

Le tribunal du travail a finalement suivi la thèse de la direction, confortée par la position de la CNE et donc approuvé le principe d'une seule UTE.

### Les avancées de 2000 à 2004

On se retrouve aujourd'hui sans convention signée (prépension et harmonisation des classifications) dans un contexte de restructuration suite à un déficit cumulé. Le nombre de mandats en CE est celui prévu, soit 16 (11 employés, 1 cadre, 2 jeunes et 2 ouvriers). Le climat, on se doute, est relativement malsain et on note des transferts de la CNE vers le Setca qui entretient, avec la direction, des contacts fermes tout en essayant de rester constructif.

Actuellement, la représentation de la FGTB au CE de l'asbl Clinique St Joseph est nulle étant donné que leur déléguée élue au conseils d'entreprise a été rapidement promue au rang de cadre et a donc du quitter l'organe de représentation.

Il est à noter que les délégués Setca effectuent bien souvent leur travail syndical durant leurs heures de récupération et non en utilisant les crédits syndicaux.

### Les pistes d'actions dans l'avenir

- Défi principal : l'harmonisation des classifications et des barèmes
- Une convention prépension afin d'assurer les emplois existants.